Comité
logement
Ville-Marie

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal (Québec) H2L 3E7
Tél.: 514.521.5992
info@clvm.org

Rapport d'activités
2020-2021

Présenté à l'assemblée annuelle des membres
le jeudi 11 novembre 2021

Mise en page: Michel Beauregard

Table des matières

Portrait de l'organisme **3**
Mission 3
Conseil d'administration et équipe de travail 4
Vie associative 5
Défense de droits des locataires **8**
Service d'information et de soutien aux locataires 8
Horaire des services 8
Services offerts 8
Données statistiques 9
Défense collective des droits 13
Défense collective des droits associée à certains immeubles 13
Protection du parc de logements locatifs 15
Soutien au développement de logements sociaux **17**
Concertation, analyse et promotion 17
Concertation 17
Analyse et promotion 19
Éducation populaire et mobilisation 20
Éducation populaire 20
Mobilisation et accompagnement des demandeurs de logements sociaux 21
Lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales **24**
Promotion et représentation **25**
Promotion de l'organisme 25
Représentation 25
Au niveau local 25
Au niveau régional 26
Au niveau provincial 27
Représentation auprès d'élus 29
Représentation médiatique 29
Financement et gestion de l'organisme **30**
Financement 30
Gestion des ressources humaines, matérielles et financières 31
Partenaires et collaborateurs du Comité logement Ville-Marie **33**
ANNEXE : PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES RENCONTRÉS 35

Portrait de l'organisme

Mission

Fondé en 1976, dans le Centre-Sud de Montréal, le Comité logement Ville-Marie est une organisation populaire qui œuvre à la défense des droits des locataires, au développement du logement social et, de façon plus générale, à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de l'arrondissement de Ville-Marie. Soulignons également que notre organisme a maintenant 45 ans d'existence cette année !

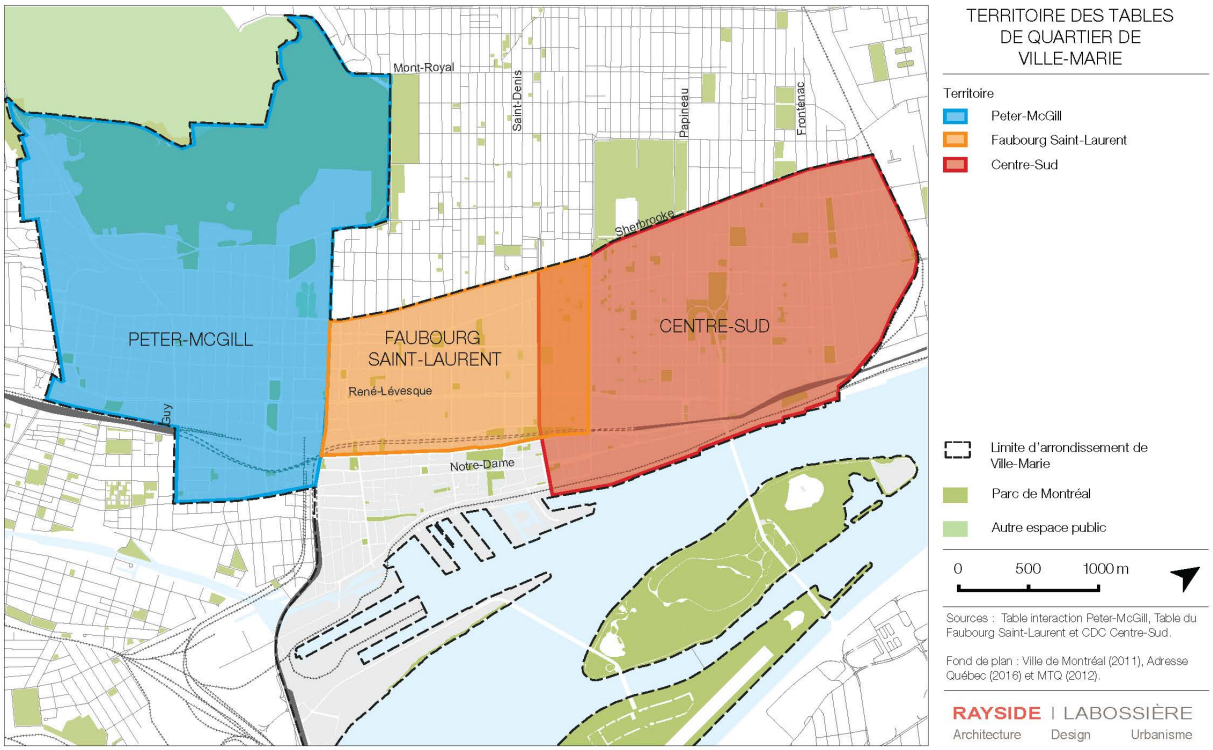

Fort de l'engagement de ses membres, le Comité logement Ville-Marie entretient une vie associative dynamique basée sur la participation et la mobilisation citoyennes.

Le logement social étant la seule véritable solution à long terme aux problèmes d'habitation pour de nombreux ménages, et en particulier pour les ménages à faible ou modeste revenu, le Comité logement a contribué, depuis sa fondation, à la promotion et au soutien du développement de centaines d'unités de logements sociaux dans l'arrondissement de Ville-Marie, que ce soit sous forme de logements coopératifs, à but non lucratif (OBNL) ou de logements de propriété publique.

Conseil d'administration et équipe de travail

Le **conseil d'administration** était composé cette année des personnes suivantes :

- Jean Poulin, président
- Yasmine Bélam, vice-présidente
- Marie-Soleil Chrétien, secrétaire
- Louis Bériau, trésorier
- Lucien Landry, administrateur
- François Bourque, administrateur
- Michel Leclaire, administrateur

L'équipe de travail était quant à elle composée de :

- Éric Michaud, coordonnateur
- Gaétan Roberge, organisateur communautaire
- Mireille Foisy-Hotte, organisatrice communautaire
- Charles Nadeau, organisateur communautaire

Organisateur communautaire du CIUSSS Centre-Sud en soutien à l'organisme : Alain Arsenault

Conseil d'administration 2020-21

Vie associative

La vie associative de notre organisme s'est traduite cette année par :

- Un membership en diminution, en raison notamment de la pandémie : le nombre de membres s'est ainsi établi à 100 membres cette année.

- Une participation bénévole moins soutenue qu'à l'habitude, en raison encore une fois de la pandémie : plusieurs activités et rencontres ont malheureusement dû être annulées, notamment les rencontres de notre comité de mobilisation, de même que notre fête de fin d'année.

- Durant la dernière année, nous sommes tout de même parvenus à garder le contact avec nos membres grâce à des courriels d'information en lien avec nos activités, ainsi que via notre page Facebook et notre site internet.

- Nous avons également organisé, avec l'aide de plusieurs membres, une importante opération téléphonique dans le but de rejoindre l'ensemble de nos membres, prendre de leurs nouvelles et les informer que le Comité logement, même en mode virtuel, poursuivait l'essentiel de ses activités.

- Le conseil d'administration a par ailleurs continué de se réunir, la plupart du temps de façon virtuelle, et un comité exécutif a été formé afin de faciliter la gestion des affaires courantes de l'organisme. Le comité exécutif a notamment travaillé sur une seconde mouture de nos règlements généraux, à la lumière des commentaires que nous avions reçu sur une première proposition soumise à l'assemblée spéciale des membres tenue le 10 décembre 2020. Il a également produit une analyse de la situation financière de l'organisme afin de nous aider dans nos représentations auprès des bailleurs de fonds.

Assemblée annuelle & Assemblée extraordinaire
du Comité logement Ville-Marie
En mode virtuel, par Zoom

---

10 Décembre 2020

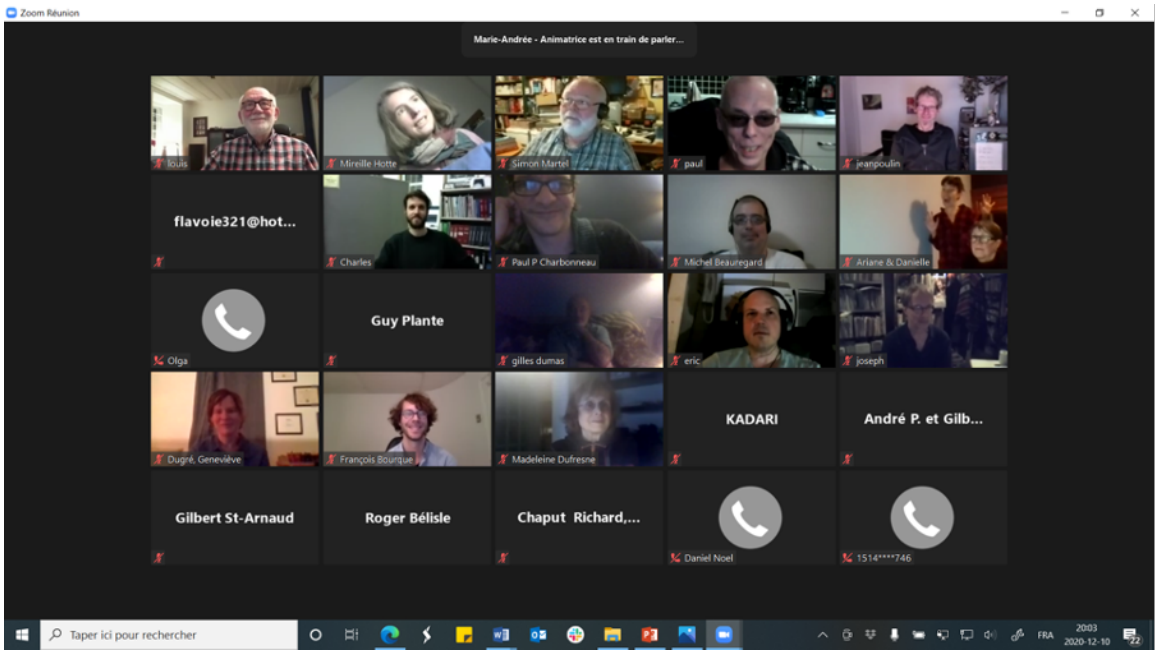

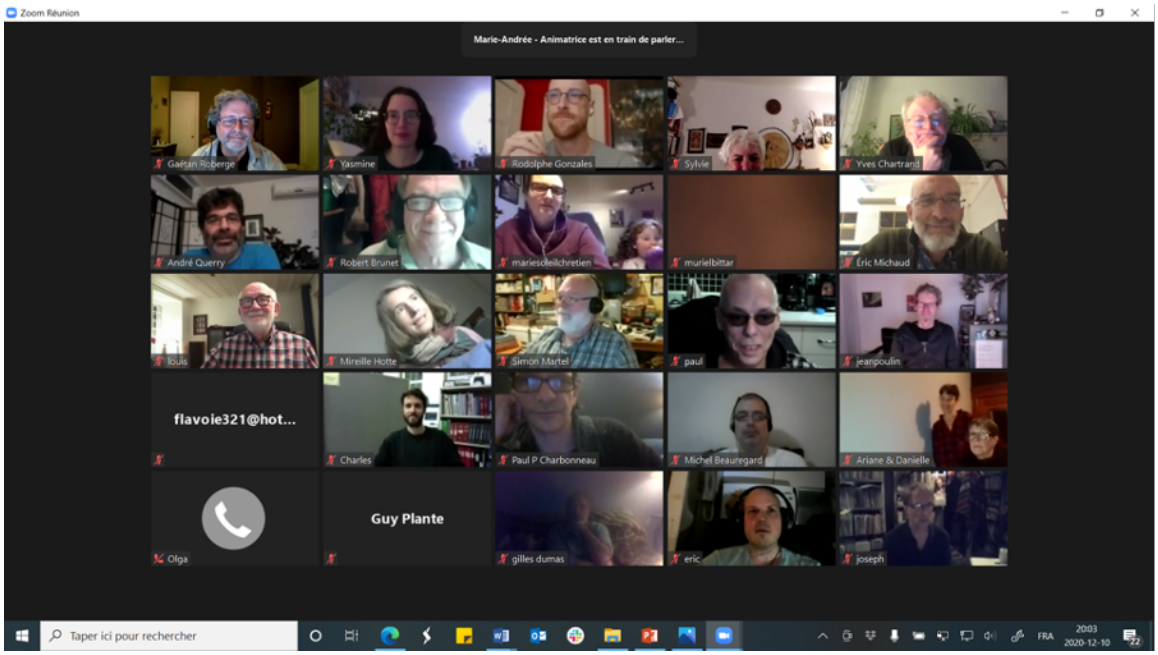

Participation de 42 personnes

- 42 personnes ont participé à la 45eassemblée annuelle ainsi qu'à l'assemblée spéciale du Comité logement Ville-Marie, portant sur une proposition de modifications à nos règlements généraux. L'animation de ces deux assemblées virtuelles a été confiée à Mme Marie-Andrée Gauthier et a permis à plusieurs de nos membres de s'initier pour l'occasion aux nouvelles technologies numériques...

- Des présentations PowerPoint des principaux documents ont été préparées par l'équipe de travail en collaboration avec M. Michel Beauregard et la présentation des différents documents a été assumée conjointement par les membres de l'équipe de travail et du conseil d'administration.

Défense de droits des locataires

Service d'information et de soutien aux locataires

Horaire des services

- Ouverture de notre bureau : les mardis, mercredis et jeudis, de 13h30 à 16h30
- Service d'information par téléphone, du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00
- Fermeture régulière: pendant le congé du temps des Fêtes, de même que six semaines, durant la période estivale
- En raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19 et de travaux de rénovation dans notre immeuble, nos services ont été presqu'exclusivement offerts, au cours de la dernière année, par téléphone ou par courriel. Nous avons également transmis diverses informations et documents via notre site internet et notre page Facebook.

Services offerts

Information juridique

- Fournir de l'information juridique, soit fournir des explications au sujet de certains articles du Code civil du Québec en matière de louage, ainsi que des explications concernant des avis de la part du propriétaire ou des jugements reçus du Tribunal administratif du logement.

Soutien aux locataires dans la rédaction de documents

- Offrir un soutien aux locataires dans l'aide à la rédaction d'avis, de mises en demeure ou de réponses ainsi que dans le remplissage de différents formulaires.

Aide à la préparation et à la présentation de documents

- Offrir un soutien aux locataires dans le choix, l'ordonnancement et la présentation des documents à présenter devant différentes instances.

Production et diffusion d'outils d'information et de référence

- Produire et diffuser des outils d'information et de référence afin de faciliter les démarches de locataires dans la défense de leurs droits ou la recherche de logement.

Ateliers d'information

- Offrir des ateliers d'information en matière de défense de droits des locataires ou de logement social.

Références

- Référer des locataires auprès de personnes ou d'organismes partenaires mieux outillés que nous afin de répondre à certains besoins spécifiques ou encore pour répondre à des problématiques autres que celles du logement.

Données statistiques

Le service individuel d'information et de soutien aux locataires a donné lieu à 1209 prestations de service (une augmentation de 32% par rapport à l'année précédente) effectuées auprès de 1059 ménages locataires (une augmentation de 41% des ménages desservis), dont 67 nous ont été référés par une vingtaine d'organismes partenaires. Cette importante augmentation de l'achalandage s'explique en partie par une meilleure comptabilisation de nos interventions auprès des locataires, rendue possible grâce à des modifications à notre base de données informatique; mais également par la crise du logement importante qui sévit actuellement à Montréal, comme dans l'ensemble du Québec.

Tel que mentionné plus haut, dans le contexte de la pandémie, notre service d'information et de soutien aux locataires a été fourni à distance pendant la quasi-totalité de l'année, ce qui s'est traduit notamment par un transfert du mode d'intervention en personne vers les interventions téléphoniques ou courriels. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, nous n'avons rencontré que 9 ménages locataires en personne (par rapport à 276 l'an dernier), tandis que le nombre de nos interventions par téléphone augmentait de 63% (426 interventions) et celles par courriel de 173% (766 interventions).

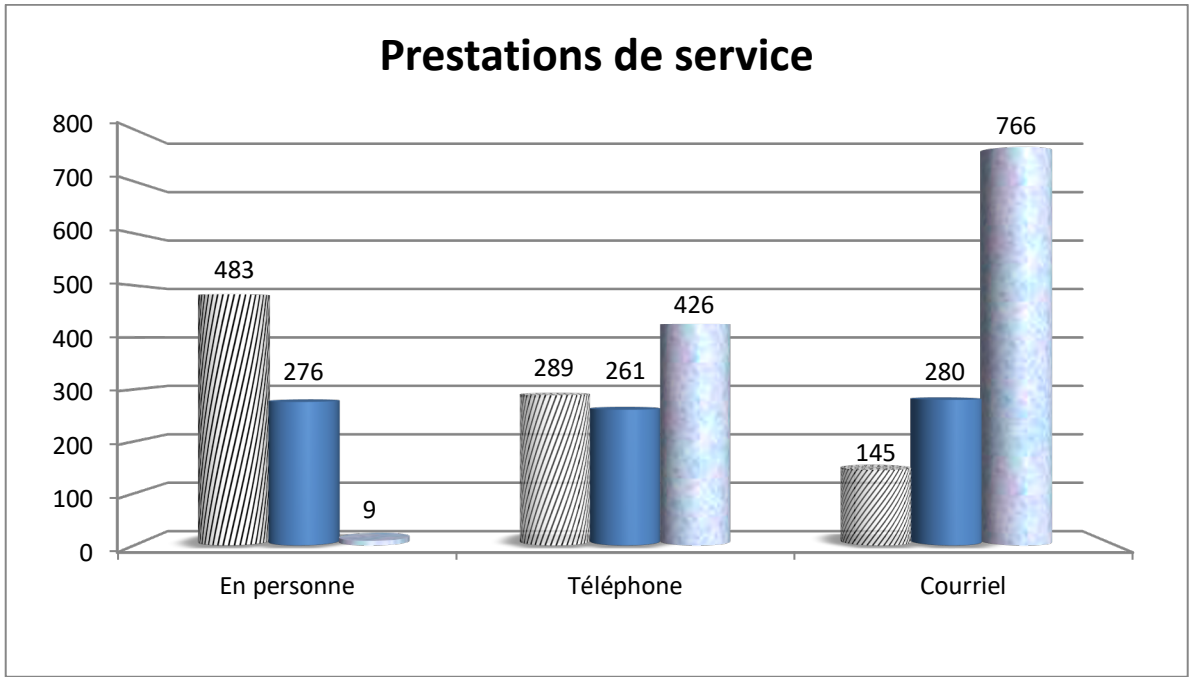

Strié : Données 2018-2019
Foncé : Données 2019-2020
Pâle : Données 2020-2021

Problématiques vécues par les locataires

Parmi les 1059 ménages que nous avons desservis cette année, 881 ont été confrontés à une seule problématique de logement, 130 à deux problématiques, 34 à trois problématiques, et 1 à quatre problématiques, pour un total de 1247 problématiques traitées.

Nous avons de plus référé 69 ménages vers divers partenaires, les principaux étant les comités logement d'autres quartiers montréalais, des avocats de l'aide juridique ou en pratique privée, le service d'aide d'urgence de la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Ville-Marie.

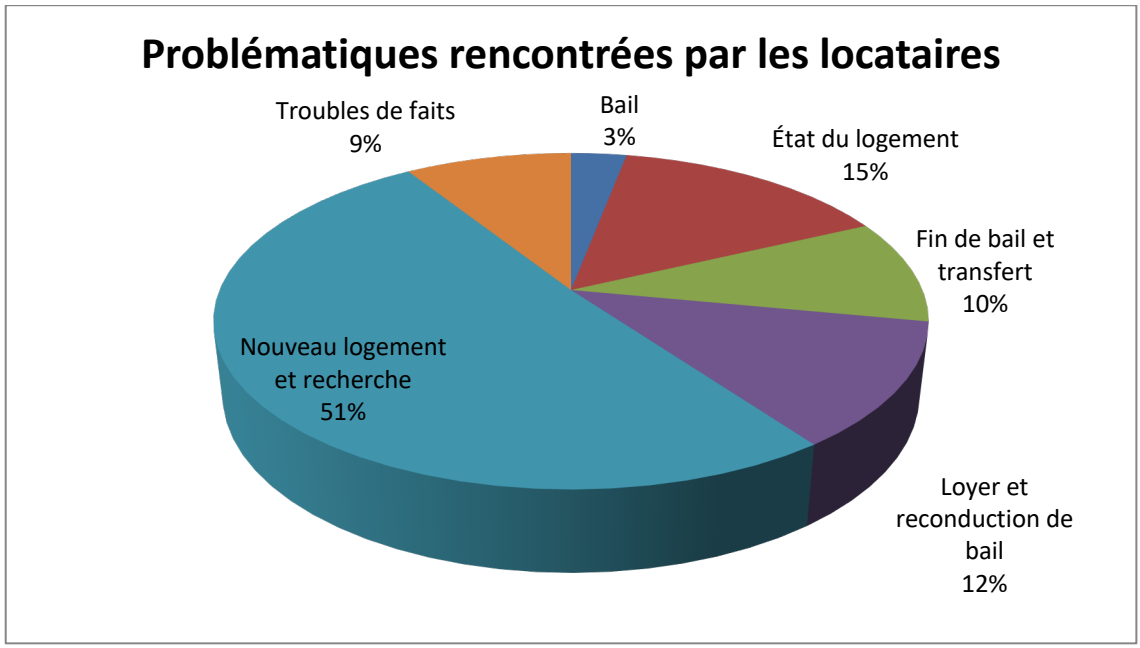

Bail: Regroupe les problématiques reliées au bail et à certaines de ses clauses, telles que la clause G, les clauses accessoires, les clauses abusives, les règlements d'immeuble, etc.

État du logement: Regroupe les problématiques d'entretien, de travaux majeurs, de plomberie, d'électricité, de chauffage, de vermine, de salubrité ou de sécurité des installations, etc.

Fin de bail et transfert: Regroupe les problématiques de non-reconduction, de résiliation, d'éviction, de reprise de logement, de sous-location ou de cession de bail, etc.

Loyer et reconduction de bail: Regroupe les problématiques liées aux augmentations de loyer, au paiement du loyer, à la perte de service, aux cautions, aux problèmes d'encombrement, au changement de propriétaire, etc.

Nouveau logement et recherche: Regroupe les cas de personne à la recherche de logement, ainsi que plus généralement avec des problèmes d'accès au logement; ainsi que les problématiques de discrimination et de respect de la confidentialité des renseignements personnels reliés à l'utilisation des formulaires de location.

Troubles de faits : Regroupe les problématiques reliées à la colocation, aux conflits avec le concierge ou le propriétaire, de même que les problèmes de voisinage.

Une fois de plus, la recherche de logement, tant privé que social (et plus globalement l'enjeu de l'accès au logement) arrive, et de loin, en tête de liste des problématiques rencontrées par les ménages locataires, puisqu'elle représente, à elle seule, 51% de toutes les problématiques traitées par notre service. L'état du logement arrive pour sa part en seconde position et représente 15% de l'ensemble des problématiques vécues par les locataires rencontrés.

Il nous faut cependant préciser que la publicité entourant la construction, après près de 15 ans d'attente, de la coopérative d'habitation de la Montagne verte a généré un nombre de demandes d'inscriptions sur notre liste de demandeur.e.s de logements sociaux plus élevé qu'à l'habitude. L'engouement pour ce projet constitue, s'il en était besoin, un indicateur supplémentaire de la crise du logement qui sévit depuis quelques années, non seulement à Montréal, mais dans de nombreuses villes du Québec.

Autres symptômes de cette crise qui perdure, l'itinérance en croissance et l'apparition, dans plusieurs secteurs de la ville, de camps de fortunes érigés par des sans-logis. Autour du 1er juillet (la date fatidique des déménagements pour de nombreux ménages), nous avons ainsi soutenu sept ménages locataires de l'arrondissement, dont une famille monoparentale avec trois enfants, sans logis autour du 1er juillet et les avons notamment référés au Service d'aide d'urgence mis en place par la Ville de Montréal. À l'échelle de la province, ce sont 500 ménages qui ont dû avoir recours, cette année, à un service d'aide d'urgence (municipal ou autre) parce qu'ils se retrouvaient sans logement.

Nous avons ainsi devancé le retour dans nos locaux à la mi-juin afin d'être mieux en mesure de soutenir les locataires en difficulté lors de cette période critique et avons distribué des feuillets d'information sur les mesures d'aide d'urgence aux locataires dans différents endroits de l'arrondissement.

- **Au chapitre des autres services offerts,** nous avons distribué notre feuillet d'information sur les indices d'augmentation de loyer fournis par le Tribunal administratif du logement par courriel, et l'avons également rendu disponible dans le présentoir d'accueil de l'immeuble situé au 1710, rue Beaudry.

- Nous avons de plus continué à diffuser, par courriel et via notre site internet, 3 documents d'information concernant les mesures de précaution à prendre dans le cadre de la pandémie, ainsi que deux documents offrant de l'information relative aux droits des locataires de résidences pour personnes âgées (RPA).

- Nous avons enfin donné 2 ateliers d'information sur les droit des locataires; un premier, en mode virtuel, à l'organisme Au coup de pouce, au mois de mai, auquel 5 personnes ont participé; ainsi qu'un second, en juin, dans un parc du quartier, auprès d'une dizaine de particitant.e.s de l'organisme Chez Émilie, Maison d'entraide populaire.

Nous avons créé au cours de la dernière année une nouvelle rubrique à l'intérieur de notre base de données informatique nous permettant de dresser un portrait des ménages rencontrés par notre service d'information et de soutien aux locataires (voir données en annexe). L'analyse de ces données nous permet de constater que nous rejoignons une grande diversité de tranches d'âge et de types de ménages. La grande majorité des ménages desservis vivent en logement privé et bénéficient de loyers encore relativement abordables.

Défense collective des droits

Défense collective des droits associée à certains immeubles

Nous avons poursuivi cette année, grâce à un projet soutenu financièrement par Centraide, notre soutien aux ménages locataires confrontés à des rénovictions ou évictions de tous ordres, de même qu'une meilleure documentation de ce phénomène, dont les conséquences sont bien souvent dramatiques.

Pour ce faire, le chargé de projet, M. Charles Nadeau, a poursuivi, à la fin de l'été et au début de l'automne 2020, l'opération de porte-à-porte dans le Centre-Sud ciblant notamment de tels cas. Cette opération a malheureusement dû être interrompue abruptement au début de l'automne, compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire, qui est demeurée critique une bonne partie de l'hiver. En début d'année 2021, nous avons pris le parti de reprendre contact par voie téléphonique avec les locataires qui avaient approché notre service au cours des deux dernières années en lien avec des enjeux d'éviction pour voir dans quelle mesure nous pouvions encore les soutenir, au besoin, et mieux documenter leur situation.

Nous avons profité de cette opération pour informer les locataires des nouvelles dispositions réglementaires adoptées par l'Arrondissement à la fin de l'été 2020, qui visaient à les protéger des évictions à des fins de subdivision de logement ou à des fins de transformation de maisons de chambres. Nous avons également accompagné des locataires menacés par des évictions pour motif d'agrandissement de leur logement, afin qu'ils fassent entendre leur voix et réclament une protection similaire à celle des locataires visés par des projets de subdivision.

Cette opération téléphonique nous a permis de recenser 11 immeubles, comptant 94 logements, dont les locataires avaient été aux prises avec des tentatives de rénoviction au cours des deux dernières années. Nous avons d'ailleurs offert un soutien à une vingtaine de ces locataires au cours de la dernière année. Quoiqu'un bon nombre d'entre eux aient malheureusement été contraints de quitter leur logement, nous avons pu en aider d'autres à faire valoir leurs droits et à éviter l'expulsion. Actions notamment menées :

- Rencontre d'information et soutien auprès des locataires du 2359, rue Ontario Est, dont le propriétaire, un établissement religieux, ayant repris les locaux de l'ancien café Touski, voulait les évincer. Les locataires ont entrepris, avec notre soutien, des démarches auprès de l'Arrondissement ainsi que du TAL et ont finalement vu reconnaître leur droit au maintien dans les lieux. Nous continuons de soutenir ces locataires.

- Rencontre d'information et soutien auprès des locataires d'une maison de chambres située au 1845, boulevard de Maisonneuve Est, qui ont fait l'objet d'une tentative de

transformation de leur maison de chambres. Suite notamment à des interventions de notre part, des travaux de rénovation entrepris sans permis par le nouveau propriétaire ont été interrompus et sa demande de transformation des chambres en studios refusée, en vertu de la nouvelle règlementation citée plus haut. Les locataires menacés d'éviction ont ainsi pu demeurer chez eux.

Maison de chambres – 1845, boul. de Maisonneuve est

Aux 11 immeubles visés par des projets de rénoviction cités plus haut, il faut de plus ajouter, au cours de la dernière année, 46 dossiers de reprise de logement ainsi que 20 dossiers d'éviction pour non-paiement.

Protection du parc de logements locatifs

- **D'un point de vue qualitatif**

Entretien et salubrité des logements

Nous avons pu reprendre contact, vers la fin de l'hiver 2020-21, avec la Division de l'inspection de l'Arrondissement de Ville-Marie et tenir une rencontre virtuelle avec l'ensemble de leur équipe, qui nous a permis de parfaire nos connaissances mutuelles et de mieux comprendre nos modes d'intervention respectifs. Notre chargé de projet a également profité de l'occasion pour présenter les conclusions du deuxième volet de notre analyse de l'état d'entretien et de salubrité des logements, réalisée dans le Centre-Sud et terminée au mois de mars 2021.

L'opération de porte-à porte à la base de cette analyse, qui avait été relancée pendant l'été 2020 (après une première interruption en mars 2020), a dû à nouveau être suspendue à l'automne 2020, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire. Le projet a par la suite été réorienté vers une opération téléphonique d'évaluation de nos services ainsi que de ceux de l'Arrondissement en lien avec les enjeux d'entretien et de salubrité. Les conclusions de cette évaluation se sont d'ailleurs révélées fort positives, dans l'ensemble, et ont permis de mettre en lumière l'utilité de notre service, mais également de celui offert par la Division de l'inspection.

Nous avons enfin participé, dans le cadre d'un partenariat avec le Service de l'habitation de la Ville de Montréal, à l'inspection d'ensemble de deux maisons de chambres de l'arrondissement; une située au 865, rue Ontario est, comptant 6 chambres; et une seconde, adjacente à la première et appartenant au même propriétaire, située au 875, rue Ontario est, comptant 9 chambres. Dans le cadre de cette inspection, nous avons expliqué aux chambreurs les interventions à venir et les avons informés de leurs droits et recours. Le Service de l'habitation de la Ville a produit un rapport demandé au propriétaire des correctifs devant être apportés. Nous sommes depuis en attente des suites qui découleront de ces dossiers.

- **D'un point de vue quantitatif**

Préservation des maisons de chambres

- Cette année, le comité de travail sur la question des maisons de chambres, auquel nous avions participé l'année précédente, a malheureusement suspendu ses activités. Le comité devrait cependant reprendre ses activités au cours de l'année à venir.

Airbnb

- La pandémie a continué d'imposer un frein important aux activités touristiques et a contribué indirectement à une diminution marquée des locations à court terme de logement à des fins d'hébergement touristique (majoritairement illégales, car ne respectant pas le zonage). Cette situation extraordinaire ne nous a pas permis de mesurer adéquatement jusqu'à maintenant la portée réelle de la réglementation provinciale qui avait été mise en place il y a près de deux ans. Entre-temps, une nouvelle réglementation a été adoptée par le Gouvernement du Québec, qui devrait entrer en vigueur au cours de l'année prochaine. Nous comptons donc demeurer attentifs à l'évolution du phénomène et à l'efficacité de la nouvelle réglementation.

Soutien au développement de logements sociaux

Concertation, analyse et promotion

Concertation

Le Comité logement Ville-Marie a poursuivi sa participation à la table de concertation en logement, Habiter Ville-Marie, dont il assume la coordination, de même que la représentation à plusieurs instances. Actions menées :

- Diffusion de la Stratégie de développement du logement social pour l'arrondissement de Ville-Marie.

- Poursuite du travail de représentation de la table auprès de la Table de développement social du Centre-Sud (TDS C-S), dans le cadre notamment de la mise en œuvre du plan de quartier; ainsi que de la Table de concertation visant l'élaboration d'un plan directeur pour le secteur Bridge-Bonaventure.

- Suivi de projets de re-développement urbain et soutien à des projets de logements sociaux en développement sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie : en particulier, les coopératives d'habitation Le Trapèze, Le Havre-Frontenac, de la Montagne verte, Testan, St-Eusèbe et du Faubourg à Mélasse; un projet d'InterLoge sur le site de la Maison de Radio-Canada; ainsi qu'un projet de logements sociaux publics de l'OMHM sur le site de l'Hôpital de Montréal pour enfants(HME).

- Poursuite de notre participation à un OSBL visant à promouvoir le développement d'un projet mixte sur le site de l'ancien Hôpital de la Miséricorde : le Quadrilatère de la Miséricorde. Participation à une assemblée publique de présentation d'un projet planifié sur ce site par la Ville de Montréal en juin 2021.

- Participation au conseil d'administration d'Interloge.

- Rencontres avec la direction de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance afin de planifier la poursuite du partenariat et l'organisation éventuelle d'activités conjointes auprès de leurs locataires. Discussion autour des critères de sélection des locataires à mettre en place suite aux travaux majeurs en cours.

- Rencontre avec des représentants de l'Office municipal d'habitation de Montréal concernant l'éventuel développement d'un site municipal situé au coin des rues St-Antoine et de la Montagne.

- Production et présentation d'un mémoire sur le projet de PPU des Faubourgs soumis à une consultation publique devant l'OCPM par la Ville de Montréal.

- Représentations auprès de différentes instances afin de promouvoir, orienter et soutenir le développement de projets de logement sociaux sur certains sites ou territoires propices identifiés par la table : élus municipaux et provinciaux, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme de l'Arrondissement de Ville-Marie, Service de l'habitation de la Ville de Montréal, promoteurs privés (notamment, des représentants de COPRIM, de Devimco, de Baseball Montréal et de l'IDU).

- Participation à une présentation du consortium composé de Groupe Sélection, Groupe Montoni et du Fonds immobilier de solidarité FTQ concernant le re-développement projeté sur le site de l'ancienne brasserie Molson, organisé par le Comité d'accompagnement des grands projets du Centre-Sud.

- Participation à une présentation de la Société de développement Bertone concernant le re-développement du site situé au 2600-2660, rue Ontario Est, en face des Tours Frontenac, organisé conjointement parle Comité d'accompagnement des grands projets du Centre-Sud et le Groupe d'intervention Sainte-Marie.

- Participation à un exercice d'idéation visant à établir certaines grandes orientations dans le cadre du processus d'élaboration du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Analyse et promotion

Le Comité logement Ville-Marie a également, de façon autonome, effectué un certain nombre de représentations et établi un certain nombre de partenariats afin de promouvoir le développement du logement social en général, de même que celui de projets particuliers de logements sociaux sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie. Actions menées :

- Planification d'un événement de diffusion (initialement prévu en mars 2020, mais annulé pour cause de pandémie) d'un projet de stage de recherche en études urbaines sur les besoins en logement des familles au centre-ville de Montréal (Département d'études urbaines et touristiques, UQAM), basé sur une série d'entrevues réalisées auprès de familles inscrites sur notre liste de demandeurs de logements sociaux.

- Diffusion du Bilan de l'application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels dans l'arrondissement de Ville-Marie (2005-2017).

- Production et présentation d'un mémoire sur le projet de PPU des Faubourgs soumis à une consultation publique devant l'OCPM par la Ville de Montréal.

- Production d'un mémoire dans le cadre d'une consultation publique menée par l'Arrondissement sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le site du 2820, rue Ontario Est.

- Interventions dans le cadre de consultations publiques menée par l'Arrondissement sur des PPCMOI visant le redéveloppement de sites situés aux 2600-2660, rue Ontario Est et 99999, rue Fullum ainsi que sur un projet de démolition de bâtiments sur le site situé au 2260-2400, rue Florian.

- Représentations auprès de différentes instances afin de promouvoir et soutenir le développement de projets de logements sociaux sur certains sites ou territoires propices identifiés par la table : candidats aux élections ou députés de circonscriptions fédérales et provinciales, élus municipaux, table de concertation citoyenne, Société canadienne d'hypothèque et de logement, et promoteurs privés (notamment le Fonds de solidarité immobilier FTQ ainsi que des représentants du consortium visant le redéveloppement de l'ancienne brasserie Molson).

Éducation populaire et mobilisation

Éducation populaire

Le Comité logement Ville-Marie gère une liste informatisée de demandeur.e.s de logements sociaux pour l'arrondissement de Ville-Marie. Cette liste est principalement utilisée afin de sélectionner des locataires pour les projets de logements sociaux en développement en voie d'être livrés, mais également, à l'occasion, afin de sélectionner des locataires pour des logements dans des coopératives ou des OSBL d'habitation existants, qui s'adressent à nous lorsqu'ils ont des logements disponibles afin que nous leur référions un certain nombre de candidats. Les personnes inscrites sur notre liste et souhaitant demeurer en coopérative doivent obligatoirement suivre un atelier de formation sur le logement social afin d'y être inscrites. La liste sert également à faire valoir les besoins de la population de l'arrondissement en matière de logement social auprès des autorités concernées, dans le cadre de représentations, de consultations publiques ou dans le cadre de notre travail de concertation. Notre liste comptait, au 31 juillet 2021, 1024 ménages demandeurs, dont 355 familles avec enfants et 217 ménages composés d'au moins une personne de 65 ans ou plus. Actions menées :

- Un cycle régulier d'ateliers de formation sur le logement social était prévu qui, malgré la pandémie, a été en bonne partie réalisé. 146 personnes ont participé à 19 formations, 15 offertes dans nos locaux et 4 en collaboration avec les organismes partenaires suivants : le CRIC, le Pas de la rue et le Y des femmes.

- Production ou mise à jour des listes de coopératives et d'OSBL d'habitation, ainsi que des gestionnaires de logement social public présents dans l'arrondissement. Distribution de main à main ou via internet de plus de 255 copies de la liste des coopératives d'habitation de l'arrondissement.

- Production et distribution des nouvelles cartes présentant des sites potentiels pour le développement de projets de logements sociaux pour chacun des trois quartiers de l'arrondissement : 180 copies distribuées.

- Participation à 5 évènements festifs de quartier, qui a permis une prise de contact informelle avec 350 personnes, dont plus de 112 familles et 100 personnes âgées. Un certain nombre de prises de contact ont également été effectuées dans le cadre de la mobilisation et de l'accompagnement des demandeurs de logements sociaux.

Mobilisation et accompagnement des demandeurs de logements sociaux

Le Comité logement Ville-Marie accompagne et soutient la mobilisation des demandeurs de logements sociaux dans leurs représentations et leurs démarches afin d'obtenir la réalisation de projets permettant de répondre à leurs besoins en matière de logement. Il accompagne et soutient notamment des ménages impliqués dans le développement de coopératives d'habitation. Actions menées :

- Mise à jour de 135 fiches de demandeurs de logements sociaux déjà inscrits.

- Contacts préliminaires et diffusion d'information auprès de 220 ménages souhaitant s'inscrire sur notre liste de demandeurs de logements sociaux et inscription effective de 96 nouveaux ménages.

- Communication d'information à 250 ménages demandeurs à l'effet que cinq coopératives d'habitation, quatre du quartier et une d'un quartier voisin (Val Perché, Wurtele, Sourire, Jolie Fontaine et des 2 rues), étaient chacune à la recherche de locataires pour un logement disponible; et communication à l'ensemble des ménages inscrits à l'effet qu'Interloge était à la recherche de locataires pour des logements disponibles. À cet effet, il est important de mentionner ici que nous avons conclu une entente de collaboration avec Interloge en cours d'année pour faire en sorte que lorsque des logements se libèrent dans leur parc, ils nous transmettent l'information afin que nous puissions informer les locataires inscrits sur notre liste de cette offre et qu'ils aient ainsi l'opportunité d'y répondre.

- Accompagnement d'une quarantaine de familles impliquées dans le développement de 5 coopératives d'habitation : les coopératives Le Havre Frontenac, de la Montagne verte, Testan, St-Eusèbe et du Faubourg à M'lasse. Participation à 21 réunions de conseils d'administration, 5 assemblées générales annuelles, 1 formation sur la sélection des membres d'une coopérative et 15 rencontres d'organisation. De plus, accompagnement des membres des coopératives d'habitation Faubourg à M'lasse et Le Havre Frontenac dans le cadre des représentations des coopératives auprès de partenaires ou d'élus; et finalement, soutien à la rédaction et à la présentation d'un mémoire des coopératives Testan et Faubourg à M'lasse dans le cadre de la consultation publique sur le projet de «Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs» soumis par la Ville auprès de l'OCPM.

Tel que mentionné plus haut, après un peu plus de 15 ans d'attente, la construction de la coopérative d'habitation de la Montagne verte (136 logements), qui avait démarré en juillet 2020, s'est poursuivie tout au long de l'année et devrait se terminer en février 2022. Nous avons accompagné les membres de la coopérative tout au long de cette étape importante et les avons notamment soutenus dans la planification du processus de sélection ainsi que dans l'organisation d'assemblées publiques de présentation. La publicité autour de ce projet a

notamment contribué à alimenter l'intérêt des locataires de l'arrondissement à s'inscrire sur notre liste de demandeur-e-s de logements sociaux.

Coopérative d'habitation de la Montagne verte – 136 logements

Crédit photo: Lyse Cloutier

- Poursuite du partenariat avec Groupe CDH impliqué avec nous dans le développement de projets de logements sociaux, dont le projet de coopérative de la Montagne verte, (30 rencontres virtuelles ou en personne, etc.), de même qu'avec les organismes familles et ainés de l'arrondissement (35 rencontres virtuelles et en personne, nombreux appels et courriels).Mobilisation des partenaires dans le cadre de la consultation de l'OCPM sur le projet de PPU des Faubourgs.

- Participation à la création d'une coalition (« Faire mieux ») visant à s'opposer, dans le cadre d'un processus d'approbation référendaire, au projet de redéveloppement immobilier résidentiel sur le site du 2600-60, rue Ontario Est, en face des Tours Frontenac. Développement d'un argumentaire, production et diffusion d'un dépliant et mobilisation des résident-e-s contre ce projet.

- Mobilisation, accompagnement et soutien auprès d'un certain nombre de locataires dans leur prise de parole lors de diverses assemblées, débats ou processus de consultation organisés par les tables de quartier (TDS Centre-Sud, TCFSL, Table de quartier Peter McGill)afin d'alimenter leur réflexion sur les enjeux en logement et les actions à prioriser dans le cadre de la mise à jour de leurs plans d'action.

- Mobilisation, accompagnement et soutien auprès d'un certain nombre de locataires dans leur prise de parole ou leur production de mémoires lors de diverses consultations publiques organisées par l'Arrondissement de Ville-Marie, la Ville de Montréal ou l'OCPM (exemples : consultations sur PCMOI ou sur le projet de PPU des Faubourgs), ou encore dans leur prise de parole lors de conseils d'arrondissement.

- Mobilisation de deux de nos membres dans le cadre d'ateliers préparatoires à une action théâtrale publique organisée par le FRAPRU dans le cadre de sa campagne « Du logement social maintenant ».

Lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales

Au delà de la défense des droits des locataires et de son travail sur les enjeux de logement, le Comité logement Ville-Marie inscrit son action dans une perspective plus large de défense des droits sociaux, de même que de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales. Nous réalisons ainsi un travail d'éducation populaire et de mobilisation sociale autour de questions qui dépassent parfois les simples enjeux de logement.

Au cours de la dernière année, cependant, le Comité logement a été moins actif que d'habitude sur ce front et n'a participé à aucune action de ce type avec ses membres, compte tenu du contexte pandémique.

La crise climatique laisse cependant entrevoir des luttes importantes à ce niveau dans les années à venir.

Promotion et représentation

Promotion de l'organisme

Le Comité logement Ville-Marie fait la promotion de ses services, projets et activités et tente ainsi d'accroître son rayonnement auprès de la population ainsi que d'augmenter son membership. À cette fin, il utilise plusieurs outils ou moyens de communication.

- Mise à jour régulière du site internet de l'organisme
- Distribution à petite échelle du dépliant d'information dans différents points de service et auprès de différents partenaires
- Rédaction de communiqués et transmission du calendrier du cycle d'ateliers de formation sur le logement social dédiés aux bulletins d'information des trois regroupements ou tables de concertation de quartier de l'arrondissement de Ville-Marie, soit la CDC Centre-Sud, la Table de concertation du faubourg St-Laurent et la Table de quartier Peter McGill
- Promotion des activités, informations et réponses à des messages via la page Facebook; le nombre de personnes qui nous suivent sur la page Facebook est d'ailleurs en croissance, passant à près de 900 abonnés.

Représentation

Au niveau local

Le Comité logement Ville-Marie priorise depuis plusieurs années déjà les partenariats et le travail de concertation au niveau local afin d'amplifier l'impact de ses actions et prises de position dans les quartiers où il intervient. Ce travail soutenu de concertation s'effectue notamment à travers la coordination d'Habiter Ville-Marie, mais également à travers notre participation régulière à certaines tables de concertation sectorielles ou lieux de concertation locaux :

- Table 0-5 ans des Faubourgs (4 rencontres)
- Familles centre-ville (7 rencontres)
- Corporation de développement communautaire du Centre-Sud (CDC Centre-Sud)
- Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM) (5 rencontres)
- Comité consultatif des partenaires du Comité social Centre-Sud (CSCS)
- Nous avons ainsi participé à des assemblées de ces tables, de même qu'à certaines concertations ad hoc

Nous collaborons également et participons activement aux travaux de planification de quartier ainsi qu'à certains comités d'action des trois tables de concertation de quartier de l'arrondissement, soit :

- la Table de développement social du Centre-Sud
- la Table de concertation du Faubourg St-Laurent
- la Table de quartier Peter McGill

Plus particulièrement, au cours de la dernière année, nous avons participé à :

- 1 assemblée de quartier organisée par la Table de quartier Peter McGill ainsi qu'une assemblée de présentation de son plan de quartier
- Participation à 2 rencontres du comité de pilotage du Projet PIC de Peter McGill
- 3 assemblées de la Table de développement social Centre-Sud
- 1 réunion du Comité d'accompagnement des grands projets piloté par la CDC Centre-Sud

Au niveau régional

Le Comité logement Ville-Marie est également membre des deux lieux de concertation régionaux suivants: la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Exceptionnellement, pour une deuxième année consécutive, nous n'avons été présent dans aucune activité de ces regroupements.

Nous sommes également impliqués, au niveau régional, dans des mécanismes de concertation régionaux internes à nos deux regroupements nationaux, soit le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Regroupement des comités logement et associations de locataires (RCLALQ), qui soutiennent ces concertations. Les groupes de Montréal du FRAPRU et les groupes de Montréal du RCLALQ se réunissent régulièrement afin d'élaborer des plans d'action et organiser des actions visant à orienter les interventions de la Ville de Montréal, dont les pouvoirs en matière d'habitation sont relativement étendus. Ainsi, nous avons participé à une dizaine de réunions de ces deux instances au cours de la dernière année, et avons notamment participé à l'établissement d'une plateforme de revendications relatives au logement et à l'itinérance portée conjointement par le FRAPRU, le RCLALQ et le RAPSIM en prévision des élections municipales de l'automne 2021.

Au niveau provincial

Enfin, au niveau provincial, le Comité logement Ville-Marie est membre actif de deux regroupements nationaux, soit le **FRAPRU** et le **RCLALQ**. À ce titre, nous participons à leur congrès d'orientation, à leurs assemblées générales, à leurs campagnes de revendications, de même qu'à certains comités de travail ponctuels mis en place pour organiser divers événements ou manifestations publiques.

Nous avons participé et sollicité nos membres à la plupart des événements organisés par le RCLALQ dans le cadre de la campagne Les loyers explosent, un contrôle s'impose!

Journée des locataires – 24 avril 2021

Dans le cadre de cette campagne, 15 de nos membres ont participé à une manifestation lors de la Journée des locataires du 24 avril 2021 dans le quartier Parc-Extension, où plus de 1000 personnes étaient présentes.

Cette action était très importante compte-tenu de la situation catastrophique du logement à Montréal et dans bon nombre de villes au Québec. Le prix des loyers atteint des sommets inquiétants. Les villes sont abandonnées aux promoteurs privés tandis que les locataires se font chasser de leur quartier et priver de leur « droit de cité ». On assiste à une multiplication des cas de discrimination, de reprise de logement, d'évictions en tous genres ainsi qu'à une forme de banalisation de l'itinérance.

Dans le cadre de la nouvelle campagne du FRAPRU **« Faut du logement social maintenant »,** nous avons mené les actions suivantes :

- Participation à la manifestation sur la Place Émilie-Gamelin, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le 21 janvier 2021, en face d'un site ciblé par le promoteur MONDEV pour y ériger deux tours de condominiums. Cette manifestation marquait le coup d'envoi d'une semaine nationale d'actions visant à obtenir des investissements en logement social de la part du Gouvernement du Québec.

- Participation, avec 10 de nos membres, à une action théâtrale en face du parc Émilie-Gamelin, sur la rue Ste-Catherine, le 26 mars 2021.

- Adhésion au **Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD)** et participation à la première AGA du regroupement le 25 mai 2021.

Représentation auprès d'élus

Nous avons effectué des représentations auprès de candidats ou d'élus locaux aux niveaux fédéral, provincial et municipal, afin de faire valoir les positions de notre organisme concernant des enjeux en matière de logement et de lutte à la pauvreté, ou soutenir le développement de projets dont nous faisons la promotion.

Ainsi, le 15 juin 2021, nous avons rencontré la députée de Westmount-St-Louis, Mme Jennifer Maccarone, en compagnie de Mme Marie-Claude Nichols, porte-parole en matière de logement pour le Parti Libéral du Québec, afin de faire valoir notre point de vue concernant certaines modifications au Code civil du Québec visant à contrer le phénomène des évictions abusives de locataires, de même que concernant les investissements requis en matière d'entretien et de développement de logements sociaux par le Gouvernement du Québec. Nous avons également participé à un événement organisé par le bureau de la députée de Ste-Marie-St-Jacques le 29 mai 2021 sur le thème de la gentrification du quartier Centre-Sud et des différents moyens à mettre en œuvre pour l'endiguer.

Le 7 juin 2021, nous avons également rencontré en compagnie du directeur de la CDC Centre-Sud, M. François Bergeron, la Mairesse de l'Arrondissement de Ville-Marie et de la Ville de Montréal, Mme Valérie Plante, accompagnée de Mme Sophie Mauzerolle, conseillère du district de Ste-Marie et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal responsable des dossiers d'urbanisme, afin de faire valoir les besoins en matière de logements sociaux dans le district de Ste-Marie et insister du même coup sur l'importance d'y encadrer adéquatement le développement immobilier privé afin d'assurer le maintien en place de la population défavorisée du quartier.

Nous avons aussi fait des représentations à plusieurs reprises au conseil d'arrondissement de l'Arrondissement de Ville-Marie.

Représentation médiatique

Représentations auprès de plusieurs médias d'information concernant certains enjeux en matière de logement.

Participation à un comité aviseur formé afin de soutenir les commissaires responsables de l'organisation d'une exposition-événement organisé par le Centre de Design de l'UQAM sur le thème : « Montréal abordable ».

Financement et gestion de l'organisme

Financement

Au niveau financier, notre situation financière est demeurée stable, cette année, quoique nos perspectives financières pour les années à venir se soient considérablement assombries. En effet, tel que mentionné dans notre rapport de l'an dernier, nous avons perdu l'équivalent de près de $25 000 de revenus nets associés à l'exploitation d'une licence de bingo dont nous étions détenteurs depuis plusieurs décennies, soit près de 20% de nos revenus annuels récurrents (hors-projets).

L'impact de cette perte de revenu substantielle a été amortie cette année par la mise en place de fonds de soutien exceptionnels mis en place, tant par le Gouvernement du Québec (SACAIS) que par le Gouvernement du Canada (Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes), dans le cadre de la pandémie, initiatives que l'on ne peut bien sûr que saluer.

Les fonds issus de la contribution au secteur, associés au programme AccèsLogis, et dont est fiduciaire la Société d'habitation du Québec, ont par ailleurs chuté de façon importante cette année pour atteindre 14 882 $ cette année. La baisse de revenus en provenance de ces fonds sont le reflet des faibles investissements injectés par le Gouvernement du Québec, depuis maintenant plusieurs années, dans le logement social.

La Direction régionale de santé publique de Montréal, qui nous avait pour sa part versé l'an dernier le second volet ($20 000) d'un soutien financier octroyé en 2019 afin de nous permettre de réaliser un projet visant à contribuer à l'amélioration des conditions de logement des locataires du Centre-Sud, nous a accordé cette année une enveloppe supplémentaire de 16 883$ afin notamment de produire des fiches documentant les terrains ciblés par le droit de préemption de la Ville de Montréal sur le territoire de l'arrondissement à des fins de développement de logement social.

Le soutien financier de $50 000 alloué il y a deux ans par Centraide du Grand Montréal, pour nous permettre de mettre en place un projet visant à maintenir le parc de logements locatifs abordables autour des grands projets d'aménagement dans le Centre-Sud, nous a quant à lui permis de poursuivre nos interventions au cours de la dernière année. Quoique la pandémie nous ait forcé à suspendre une seconde fois le projet au cours de l'automne 2020, il a été relancé au mois d'avril 2021 et est toujours en cours.

Le soutien financier de 135 000$ sur trois ans octroyé l'an dernier par l'Arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du programme Ville-MTESS, afin de nous permettre de mener un projet de mobilisation des familles et aîné-e-s autour du développement de logements sociaux, s'est quant à lui poursuivi.

Il est également important de mentionner le soutien financier important que nous ont apporté les députés provinciaux des circonscriptions de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Hochelaga-Maisonneuve et de Westmount-Saint-Louis, dans le cadre du programme de soutien à l'action bénévole, et notamment celui de Madame la députée Manon Massé, qui nous a généreusement alloué $4 000 cette année dans le contexte de la pandémie.

Soulignons enfin le soutien qu'InterLoge nous a encore une fois apporté cette année, et qui s'est concrétisé par l'octroi d'un peu moins de 8 000$; de même que celui des communautés religieuses qui, depuis plusieurs années, nous accordent un soutien financier très apprécié.

Malgré les surplus dégagés cette année, la perte de nos revenus de bingo nous obligera au cours des prochaines années à poursuivre les efforts engagés depuis quelques années afin de consolider le financement de notre organisme. En effet, il devient impératif d'augmenter, à court terme, nos revenus récurrents en soutien à notre mission si on veut éviter dans l'avenir des coupures dans les services que nous offrons (services essentiels pour de nombreux ménages à faible ou modeste revenu de l'arrondissement) ainsi que dans les activités que nous réalisons.

Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Les mesures sanitaires mises en place en raison de la pandémie de COVID-19 ont contribué à alourdir et à rendre beaucoup plus difficile le travail de gestion. Ces mesures nous ont en effet forcé, tel que déjà mentionné, à quitter nos locaux à partir du début avril 2020 et à opérer en télé-travail, situation qui a compliqué la gestion financière, humaine et matérielle de l'organisme à de multiples niveaux.

À ce contexte déjà difficile est venu s'ajouter, de façon concurrente, un chantier de construction orchestré par le Conseil scolaire de Montréal (remplacement des fenêtres de nos locaux, réfection des murs de briques, etc.) qui s'est éternisé sur une période de plus de 18 mois et qui nous a forcés à demeurer en télé-travail jusqu'au milieu du mois de juin 2021.

En matière de ressources humaines, le contexte sanitaire nous a obligé à mettre à pied de façon temporaire, entre la mi-octobre et la mi-novembre 2021, M. Charles Nadeau, en charge de la réalisation simultanée de deux projets, financés par la DRSP et Centraide, et impliquant une opération de porte-à-porte dans le quartier Centre-Sud. Nous avons dû par la suite réorienter ces projets en fonction du contexte sanitaire.

Nous avons cependant tenu des réunions d'équipe hebdomadaires de façon régulière, en mode virtuel. Le travail d'équipe n'en a pas moins été perturbé de façon importante, et l'échange

d’information entre les membres de l’équipe rendu beaucoup plus difficile. Enfin, au niveau de la formation, l’équipe de travail s’est perfectionnée sur le tas dans l’utilisation de nouveaux outils numériques. L’équipe était donc très heureuse de réintégrer ses locaux à la mi-juin 2021.

Au niveau des ressources matérielles, et tel que nous l’avions mentionné dans notre rapport annuel de l’an dernier, nous avions saisi l’opportunité que nous offrait le remplacement des fenêtres dans nos locaux, qui nous obligeait de toutes façons à déménager une bonne partie de notre mobilier, pour réaliser une grande opération de nettoyage et de rafraichissement de nos locaux. Cette opération, démarrée au printemps-été 2020, s’est poursuivie pendant l’automne et le début de l’hiver 2020 et a mobilisé l’équipe de travail pendant de nombreuses journées.

Le travail d’ajustement de la base de données informatisée a encore beaucoup avancé au cours de la dernière année. La production de nos rapports statistiques permet ainsi de mieux comptabiliser qu’auparavant l’ensemble de nos interventions auprès des locataires et devrait, à partir de l’an prochain, être en bonne partie automatisée, au grand bonheur de l’équipe.

Enfin, au niveau de la gestion financière, les changements apportés à notre système comptable nous ont, encore cette année, beaucoup facilité les choses en contexte de pandémie. Néanmoins, le travail à distance et la dispersion des documents entre nos locaux et nos domiciles ont encore une fois contribué à rendre le travail beaucoup plus lourd et complexe. Les fonds d’urgence mis en place de façon parfois un peu improvisée par les différents paliers de gouvernements, quoique fort bienvenus, ont également contribué à augmenter la charge de travail reliée à la recherche de financement.

En conclusion, mentionnons que l'ensemble de l'équipe de travail a heureusement été épargnée par la pandémie et est prête à amorcer la prochaine année en accueillant à nouveau les locataires en personne dans les locaux de l'organisme, dont le réaménagement est en bonne partie terminé...

Partenaires et collaborateurs du Comité logement Ville-Marie

- Accueil Bonneau
- Atelier des lettres
- Arrondissement de Ville-Marie
- Association des familles du Centre-Sud
- Association des locataires de Villeray
- Atelier habitation Montréal (AHM)
- Au Coup de Pouce Centre-Sud
- Centre Afrika
- Carrefour alimentaire Centre-Sud
- Carrefour de ressources en interculturel du Centre-Sud (CRIC)
- Centre de parents de Concordia
- Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie
- Centre de justice et de proximité (Projet d'accompagnement à la cour)
- Centre de pédiatrie sociale du Centre-Sud
- Chez Émilie, maison d'entraide populaire
- CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal
- CIUSSS Centre-ouest de l'île de Montréal
- Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal
- Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF)
- Comité des orphelins victimes d'abus (COVA)
- Comité logement du Plateau Mont-Royal
- Comité logement de Rosemont
- Comité social Centre-Sud (CSCS)
- Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance
- CPE du Carrefour
- CPE la Sourithèque
- Dispensaire diététique de Montréal
- Éco-quartier de Peter-Mc-Gill
- Entraide Léo-Théorêt
- Familles Centre-Ville
- Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale de l'île de Montréal (FÉCHIMM)
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Groupe Harmonie
- Groupe d'intervention Ste-Marie (GISM)
- Groupe CDH
- HOJO - CSU's Off campus Housing and Job Bank

- Info-alimentaire Centre-Sud
- Interloge
- Itinéraire
- La Relance jeunes et familles
- Logis-Phare
- Maison des naissances
- Maison du Père
- Méta d'âme
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Pas de la rue – Aidons les 55 ans
- Pastorale sociale Centre-Sud
- Projet MAP (Mères avec pouvoir)
- Projet Femmes en action du Centre de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie
- Rayside, Labossière, architectes
- Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLACQ)
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Service de référence de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société écocitoyenne de Montréal
- Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- Table de concertation du Faubourg St-Laurent
- Table de concertation Interaction du quartier Peter McGill
- Table 0-5ans des Faubourgs
- Table de concertation jeunesse des 6-12 ans
- Table de développement social du Centre-Sud (TDS-CS)
- Télévision communautaire Frontenac (TCF)
- Ville de Montréal
- Y des femmes de Montréal

ANNEXE : PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES RENCONTRÉS

Nous avons créé au cours de la dernière année une nouvelle rubrique à l'intérieur de notre base de données informatique nous permettant de dresser un portrait des ménages rencontrés par notre service d'information et de soutien aux locataires. Les données présentées ci-dessous ne couvrent qu'une partie de l'année et n'ont pu être récoltées de façon systématique, compte tenu des différents modes d'intervention que nous utilisons (en personne, par téléphone ou par courriel). La présentation de ce portrait permet malgré tout de mieux cerner le profil des personnes que nous informons et accompagnons.

- **Catégories d'âge** :
  Les 20 à 34 ans : 27% - 35-54 ans : 15% - 55-64 ans : 24%
  65-74 ans : 27% - 75 ans et + : 7%

- **Types de ménages :**
  Homme seul : 26% - Femme seule : 27% - Couple : 14%
  Couples avec enfants : 11% - Familles monoparentales : 12%
  Colocation : 10%

- **Statut socio-économique :**
  Sans revenu : 2% - Sécurité du revenu : 15% - Assurance emploi : 7%
  Salarié.e : 50% - Pensionné : 19% - Étudiant.e : 7%

- **Modes de tenure :**
  Logement privé : 90% - Maison de chambres : 2%
  Coopérative : 1,5% - OSBL : 3,5% - HLM : 2,5% - Sans abri : 0,5%

- **Typologie :**
  Chambre : 8% - Studio : 8%
  2 ½ : 9,5% - 3 ½ : 18% - 4 ½ : 31,5%
  5 ½ : 15,5% - 6 ½ : 7% - 7 ½ : 1,5% - 8 ½ : 1%

- **Prix des loyers :**
  Loyers de 400$ à 799$: 86%
  Loyers de 800$ à 1800$: 14%